

LA LETTRE EDF & MOI

GUADELOUPE



EDF à vos côtés



Engagement n°1

#SIMPLIFIER

Ne perdez plus de temps pour effectuer vos démarches !

Tout EDF vous est désormais accessible, grâce à votre espace client ou sur l'application EDF Dom & Corse.

L'infos en +

Simplifiez la gestion de votre budget ! Et passez à la mensualisation ou au prélèvement automatique. Plus de risque d'oubli ! Simples, pratiques et gratuits, ces modes de paiement vous permettent de régler vos factures à temps en toute sérénité.

Vous souhaitez bénéficier de ces services ? Rendez-vous sur votre espace client : sei-ael-guadeloupe.edf.com



#MERCI

85% des clients en Guadeloupe se déclarent satisfaits de l'ensemble des prestations d'EDF*.

Chaque jour, nous faisons de notre mieux pour vous offrir un service de qualité à la hauteur de vos attentes. Merci de votre confiance !

**Source enquête IFOP réalisée en 2019*

Maîtrisez votre budget énergie



L'offre chauffe-eau solaire vous apporte une solution écologique et performante en profitant d'une source d'énergie gratuite et inépuisable.

3 raisons de passer au chauffe-eau solaire :

- Jusqu'à 40% de réduction sur votre facture
- 4x plus résistant qu'un chauffe-eau électrique
- 100% propre et durable, cette source d'énergie contribue fortement à la préservation de la planète

En savoir + sur l'offre chauffe-eau solaire d'EDF



Les offres Agir Plus d'EDF font partie du programme en faveur de la Maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le comité MDE de Guadeloupe (DEAL, Région Guadeloupe, ADEME, EDF) et financé par l'État.

Scannez-moi !



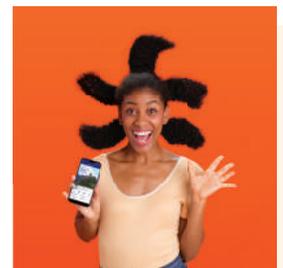
L'application EDF Dom & Corse



**SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE,
PASSEZ À L'APPLI !**

Avec l'application EDF Dom & Corse, tous les services EDF sont à portée de main où vous voulez et quand vous voulez :

- Obtenir un justificatif de domicile
- Payer sa facture
- Souscrire à la e-facture
- Consulter les travaux près de chez soi
- Relever son compteur en « 1 clic »
- Contacter un conseiller
- Suivre sa consommation



Téléchargez dès maintenant l'application :

Scannez-moi !



Vos factures et e-factures

Comment lire ma facture ?

Vous avez des interrogations sur votre facture et souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site internet :



Laissez-vous guider pour parcourir et comprendre votre facture d'électricité.

[Scannez-moi !](#)

Comment souscrire à la e-facture ?

Simplifiez la gestion de vos factures en souscrivant gratuitement à la e-facture.

Depuis votre espace client ou votre application EDF Dom & Corse, consultez et téléchargez vos factures d'énergie à tout moment. Un geste simple pour vous et pour l'environnement !



[Scannez-moi !](#)

Le chèque énergie : comment l'utiliser pour payer sa facture d'électricité ?



Depuis 2018, ce sont 111 000 foyers guadeloupéens qui ont bénéficié du chèque énergie pour payer leur facture d'électricité.

En 2020, le plafond et le montant ne changent pas. Les bénéficiaires recevront leur chèque énergie directement à leur domicile entre mars et avril.

Si vous êtes éligible, il n'y a aucune démarche à réaliser. Il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente.

Pour encaisser votre chèque énergie et payer votre facture EDF, munissez-vous de :

- Votre chèque énergie
- Une facture EDF
- Votre adresse e-mail

1. Connectez-vous à chequeenergie.gouv.fr

2. Depuis l'onglet « Bénéficiaire » : cliquez sur « Utiliser mon chèque en ligne », puis laissez-vous guider et n'oubliez pas de cocher la case « pré-affectation ».

3. Une fois ces étapes complétées, vous recevrez un e-mail de confirmation vous indiquant que votre paiement est accepté.

Les clients ayant souscrit à la pré-affectation lors de leur précédent encaissement recevront un e-mail les informant que le chèque énergie sera directement encaissé sur leur facture EDF, sauf en cas de changement de situation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le :



ou vous rendre sur www.chequeenergie.gouv.fr

EDF vous aide à diminuer vos consommations d'énergie : profitez-en !



L'offre « ISOLATION » Agir Plus d'EDF, vous propose une prime à hauteur de 12€/m² pour la toiture et 8€/m² pour les murs. Elle est valable pour les logements neufs et anciens.

Exemple : Pour une toiture de 125m², le partenaire agréé déduira automatiquement 1500€ de votre devis.



Comment en bénéficier ?

Étape 1 :

Choisissez votre installateur parmi les partenaires Agir Plus d'EDF qualifiés et certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Étape 2 :

Effectuez vos demandes de devis en ligne en quelques clics sur notre site internet ; c'est simple, rapide et gratuit !



Pour trouver votre partenaire travaux

[Scannez-moi !](#)

Retrouvez nous sur Facebook et Twitter :

[f EDF Archipel Guadeloupe](#) [@EDF_Guadeloupe](#)



EDF SA
22-30, avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08 – France
SA au capital de 1 525 484 813 euros
552 081 317 RCS Paris.
www.edf.fr

Conception/réalisation :
Publicis.Sapient
Crédit photos :
Photothèque EDF, DR, Thinkstock.

Le groupe EDF est certifié ISO 14 001

EDF Archipel Guadeloupe
Rue Euvermont Gene
97153 Pointe-à-Pitre CEDEX

www.edf.gp